

# Compte-rendu du conseil municipal du vendredi 4 novembre 2016

9 présents : Jean-Jacques Tillier a donné son pouvoir à Pascal Reynard

Approbation à l'unanimité du compte-rendu du précédent conseil municipal.

## 1- Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR)

Un plan de promenades sur Saint Appolinaire, a été soumis au conseil municipal.  
Ces sentiers sont inscrits dans un plan départemental des chemins de randonnées.  
Si l'entretien de ces chemins reste à la charge de la commune, le balisage sera assuré par le département.

Le conseil approuve à l'unanimité cette inscription au PDIPR.

## 2- COR- Rapport d'activités 2015

Ce rapport est consultable en mairie ou par Internet

## 3- Syndicat RLN : rapport sur le prix et la qualité du service d'eau potable

Il est consultable en mairie ou par Internet.

## 4- Demande de subventions pour l'abri du city-stade et les travaux de l'électricité à l'église.

Les subventions demandées à l'Etat pour ces deux projets ont été rejetées.  
La subvention départementale pour le city-stade est de 9 506 €, aucun montant n'a été accordé pour l'église.  
Deux subventions pour ces mêmes projets vont être demandées à la région au titre du plan en faveur de la ruralité.

Approbation à l'unanimité du conseil de cette demande à la région

## 5- Avenir des bâtiments : ancienne cure et CCAS

Une commission « commerce » se crée pour étudier un projet de relance d'un café –restaurant à Saint-Appolinaire. Cette commission est composée de Patrick Bost, Thierry Coffre, Nadège Cuminatto-Sermadiras, Xavier Dessertine et du maire Pascal Reynard.  
Cette commission travaillera sur plusieurs éventualités : transformer la cure en café-restaurant placé en location gérance, créer un nouveau bâtiment pour ce commerce, mise en vente de la cure avec la condition expresse de sa transformation en restaurant, vente du bâtiment du CCAS pour financer une partie de l'opération.....  
1<sup>ère</sup> réunion de cette commission : vendredi 18 novembre à 20h.

### Questions diverses :

Forêt communale : des coupes ont été faites dans les parcelles 2 et 4.

### Primes de fin d'année du personnel municipal :

400 € pour la secrétaire, Laurence Paillason  
100 € pour Martine Rollin qui s'occupe du ménage  
600€ pour le cantonnier, Bernard Rollin

Sapins de Noël : une distribution sera faite le 10 décembre après-midi au garage communal, s'inscrire en mairie.

### Dates à retenir :

11 novembre : cérémonie devant le monument aux morts à 11 heures.  
3 décembre : Installation des décorations de Noël  
10 décembre : animation pour petits et grands, par le comité des fêtes.  
17 décembre : goûter des anciens et atelier floral.

Le prochain conseil municipal aura lieu le vendredi 6 janvier à 20 h 30